



**Lundi 5 juin 2023 – Inaugurations des Résidences "Jeunes actifs"**

**"François Dupas" à Nort-sur-Erdre (20 logements)**

**et "Galliane Albertini-Sébert" à Treillières (20 logements)**

## DOSSIER DE PRESSE



Opération réalisée  
avec le soutien de :

A l'issue d'une étude engagée à l'initiative de la communauté de communes, réalisée en 2016/2017 par l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes (URHAJ) sur le territoire de la Communauté de Communes d'Erdre & Gesvres (CCEG), deux communes, Nort-sur-Erdre et Treillières, ont été retenues pour accueillir une structure d'hébergement collectif à destination des jeunes en situation de mobilité professionnelle ou de première décohabitation.

Monsieur Yvon LERAT, Président de la Communauté de Communes Erdre & Gesvres, Monsieur Yves DAUVE, Maire de la Ville de Nort-sur-Erdre et Monsieur Alain ROYER, Maire de la Commune de Treillières, ainsi que leurs élus, ont accordé leur confiance à deux bailleurs sociaux locaux pour réaliser ces Résidences Jeunes actifs de 20 logements chacune : La Nantaise d'Habitations pour Nort-sur-Erdre, et Habitat 44 pour Treillières. Ce projet d'envergure résulte de la volonté commune de ces différents partenaires d'œuvrer activement pour le logement des jeunes actifs sur le territoire. Sa réussite est le fruit de leur collaboration étroite, mise en place dès le départ.

La Résidence Jeunes Actifs « François DUPAS » à Nort-sur-Erdre a été construite sur un terrain communal, cédé à l'euro symbolique, au cœur de la commune.

La Résidence Jeunes Actifs « Galliane ALBERTINI-SEBERT » de Treillières a été édifiée sur un terrain mis à disposition d'Habitat 44 par la commune, dans le cadre d'un bail à construction.

L'agence ASA Gimbert, architecte, peut être saluée pour son travail ; elle a su concevoir ces projets qui s'intègrent parfaitement dans le paysage urbain des deux communes.

Les 40 logements atteignent le niveau du label THPE "Très Haute Performance Energétique" de la réglementation thermique 2012. Les résidences sont notamment équipées de chaufferies collectives gaz pour la production d'eau chaude et du chauffage, associées à des panneaux solaires pour la production d'eau chaude pour la Résidence Jeunes Actifs "François Dupas". Ce niveau de performance thermique permettra d'offrir des charges réduites aux futurs occupants.

La Nantaise d'Habitations et Habitat 44 se félicitent également de renouveler leur partenariat avec l'association Adelis, gestionnaire de ces résidences.

---

**Contact presse Communauté de Communes Erdre & Gesvres :**

Axèle Bureau - [axele.bureau@cceg.fr](mailto:axele.bureau@cceg.fr) - 07 64 61 11 99

**Contact presse La Nantaise d'Habitations :**

Adeline Gentil-Cantin – [adeline.gentil-cantin@lnh-sa.fr](mailto:adeline.gentil-cantin@lnh-sa.fr) – 02 40 14 52 46 – 06 25 30 11 15

**Contact presse Habitat 44 :**

Aurélien Roth – [aroth@habitat44.org](mailto:aroth@habitat44.org) – 02 40 12 71 37 – 06 07 64 26 21

**Contact presse Adelis**

Elodie Milin – [elodie.milin@adelis.asso.fr](mailto:elodie.milin@adelis.asso.fr) – 07 48 14 09 82

Sophie Bernier-Maugard – [sophie.bernier@adelis.asso.fr](mailto:sophie.bernier@adelis.asso.fr) – 02 72 01 24 08 – 06 19 30 64 09

## La politique de l'Habitat sur Erdre & Gesvres

La « Politique du logement et du cadre de vie » est une compétence facultative proposée aux communautés de communes, que la CCEG a choisi d'exercer. Dans l'objectif de mieux organiser son intervention, elle s'est dotée dès 2006 d'un premier PLH (Programme local de l'Habitat), suivi d'un second en 2015. Le 3<sup>ème</sup> est en cours d'élaboration. Le PLH définit, pour une période de six ans, les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergements, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées en assurant entre communes et entre les quartiers d'une même commune, une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.

La question du logement est cruciale pour Erdre & Gesvres. En effet, le développement du territoire risquerait de se trouver freiné par une offre de logements insuffisante en regard d'une attractivité économique et démographique importante. La politique de l'habitat doit donc répondre à de nombreux enjeux : la maîtrise de l'étalement urbain, une forte tension foncière et immobilière entraînant des prix au m<sup>2</sup> en nette croissance, la difficulté des jeunes actifs et familles à s'installer sur le territoire ou encore la nécessaire amélioration du parc immobilier existant (performance énergétique, mise en accessibilité et adaptation à la perte d'autonomie).

Il s'agit donc pour Erdre & Gesvres de :

- Produire chaque année des logements permettant de satisfaire la demande de nouveaux habitants ou celle liée au desserrement des ménages déjà présents sur le territoire, conformes en nombre et en localisation (renouvellement urbain / extension) aux objectifs du PLH et du PLUi.
- Diversifier l'offre de logements en soutenant les logements alternatifs à l'accession à la propriété non-aidée, tels que le locatif social, l'accession sociale à la propriété, le locatif privé, l'habitat participatif, etc. et assurer ainsi une plus grande diversité sociale sur le territoire.
- Mettre à niveau et adapter le parc de logements existants (lutte contre l'habitat indigne, rénovation énergétique, adaptation à la perte d'autonomie).
- Permettre aux jeunes de se loger sur le territoire, temporairement ou durablement.
- Proposer un vrai parcours résidentiel aux seniors et aux personnes à mobilité réduite, en proposant notamment un habitat intermédiaire entre leur domicile actuel et l'établissement médicalisé.
- Renforcer la solidarité envers les personnes et les familles en grande difficulté sociale et financière, qui éprouvent des difficultés à se loger.
- Compléter l'offre d'accueil des gens du voyage, de passage ou ancrés localement.

## Le logement des jeunes sur Erdre & Gesvres

Proche de l'agglomération nantaise, Erdre & Gesvres attire chaque année un nombre important de nouveaux habitants. La Communauté de Communes Erdre & Gesvres (CCEG) a donc choisi de développer une offre de logements de qualité et à prix maîtrisés, adaptée à la diversité des besoins de sa population.

Pour les moins de 30 ans qui jouissent d'une certaine stabilité professionnelle et désirent rester de façon durable sur le territoire, le développement en cours d'une offre de petits logements locatifs sociaux, et dans une moindre mesure de locatif privé et de logements en accession sociale, est la réponse apportée. Mais une forte proportion de jeunes de moins de 30 ans n'entre pas dans cette catégorie et ne trouvaient pas de solution, en raison de l'inexistence d'offre d'hébergement adaptée, hormis l'hébergement chez l'habitant, qui ne peut pas convenir à tous.

Les jeunes en situation de mobilité professionnelle, pour une durée déterminée (stage, apprentissage, contrats à durée déterminée courts) ne peuvent en effet pas s'engager auprès d'un bailleur ni accéder à un locatif social compte tenu des délais importants pour se voir proposer un logement. Ils sont souvent dans l'incapacité financière d'accéder à un logement (dépôt de garantie), de le meubler et l'équiper, avec parfois en outre le problème de la double résidence (lieu d'enseignement et lieu de formation en entreprise par exemple).

Des entreprises peuvent, de leur côté, connaître des difficultés dans le recrutement de jeunes stagiaires, apprentis, saisonniers ou salariés en CDD, en raison de l'absence de solutions d'hébergement temporaire à proximité.

C'est pourquoi, à partir de 2012, la Communauté de Communes avait proposé une offre de logements temporaires aux apprentis, stagiaires, aux salariés en CDD ou intérimaires de moins de 30 ans sur les communes du territoire. Elle avait en effet constitué un réseau de propriétaires disposés à héberger chez eux, pour quelques semaines ou quelques mois, des jeunes en parcours professionnel qui ne disposent pas de solution logement adaptée à leur situation.

Parallèlement, dans le cadre de son second Programme Local de l'Habitat, la CCEG a piloté en 2016-2017 une étude destinée à mieux évaluer les besoins en matière d'hébergement des jeunes de moins de 30 ans en situation de mobilité professionnelle, temporairement sur le territoire. La Communauté de la Région de Blain a été associée à cette étude. Les conclusions ont abouti à la pertinence de créer à Nort-sur-Erdre et Treillières 2 résidences jeunes actifs de 20 logements chacune, ainsi qu'une résidence à Blain. Les projets ont été montés, en lien avec les communes de Treillières et Nort sur Erdre, l'association Adelis (gestionnaire) et les bailleurs sociaux – maîtres d'ouvrage retenus, La Nantaise d'Habitations et Habitat 44. La mise en service des résidences a eu lieu fin 2022.

Les 40 logements disponibles sont accessibles aux personnes seules ou en couple de 16 à 30 ans, justifiant d'un projet ou d'une activité professionnelle.

Pour la réalisation de ces 2 structures, la CCEG a apporté une subvention à l'investissement de 650 000 € au total. Elle est en outre associée, ainsi que les acteurs économiques et sociaux locaux, à la gouvernance des structures, en collaboration avec Adelis.

## Résidence Jeunes actifs "François Dupas" à Nort-sur-Erdre 20 logements collectifs

Notre résidence est située sur la Place du Champ de Foire, au cœur du bourg de Nort-sur-Erdre. Le bâtiment s'inscrit dans la trame urbaine, en respectant l'alignement de l'existant rue François Dupas.

L'architecture propose un prolongement contemporain de l'écriture des bâtis présents dans l'environnement : un bâtiment blanc percé régulièrement par des fenêtres verticales, surmonté d'un couronnement séquencé de volumes bardés de bois et de volumes enduits bruns.

Une césure est conservée permettant de maintenir un cheminement piéton entre la Place du Champ de Foire et la rue François Dupas.

La résidence comporte 5 T1, 13 T1' et 2 T1 bis, soit 20 logements, dont 3 sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite. Chaque logement dispose d'une kitchenette.

Une chaufferie collective gaz assure la production d'eau chaude et du chauffage, associée à des panneaux solaires pour la production d'eau chaude.

Le foyer est équipé d'un bureau d'accueil, d'une salle de réunion, d'une salle d'animation et d'une laverie collective. Une terrasse privative clôturée prolonge les espaces communs du foyer d'un lieu de convivialité partagé.

### Stationnement

L'accès au foyer se fait par la Place du Champ de Foire où sont affectées 7 places de stationnements pour la résidence.

Un local vélos est également prévu au rez-de-chaussée du bâtiment.

Proche du centre-ville, le site répond aux besoins des futurs occupants : proximité des services, commerces et transports en commun.

### Loyers

En 2023, les loyers s'élèvent de 342 à 500 €, hors APL.



- **Foncier :**
  - Date d'acquisition ..... 14 novembre 2020
  - Vendeur ..... Commune de NORT-SUR-ERDRE
  - Coût HT ..... Euro symbolique

■ **Architecte :** ASA GIMBERT

■ **Date de la livraison :** Octobre 2022

■ **Gestionnaire :** ADELIS

■ **Composition selon financement :** 20 logements (433,36 m<sup>2</sup> surface habitable)

Type de logement	PLAI	PLAI Adaptés	Total
T1	-	5	5
T1'	13	-	13
T1 bis	2	-	2
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>5</b>	<b>20</b>

■ **Performance Energétique :**

- RT 2012, niveau Très Haute Performance Energétique (THPE)
- Valeur DPE (logements + ERP) : 71 kWh/m<sup>2</sup> par an - Classe B

■ **Prix de revient et financement :**

Le prix de revient TTC s'élève à **1 544 200 € soit 77 210 € par logement** (TVA à 20 %), soit 3 566 € HT le m<sup>2</sup> de surface habitable.

Le plan de financement obtenu est le suivant :

<b>SUBVENTIONS</b>	Etat	225 020 €
	CCEG	325 000 €
	CAF	153 000 €
	Département	147 000 €
	Dotation Soutien à l'Investissement Local	81 000 €
	<b>Total subventions :</b>	<b>931 020 €</b>
<b>PRETS</b>	PLAI CDC	230 400 €
	Action Logement	180 000 €
	CAF	27 000 €
	<b>Total prêts :</b>	<b>437 400 €</b>
<b>CREDIT DE TVA</b>		175 780 €

# La Nantaise d'Habitations

Groupe ActionLogement

La Nantaise d'Habitations est une Entreprise Sociale pour l'Habitat, filiale d'Action Logement Immobilier. Née en 1919, La Nantaise d'Habitations compte 150 collaborateurs. Première ESH de Loire-Atlantique, son parc locatif se compose de plus de 13 500 logements dont 87 % situés sur Nantes Métropole.

Afin de répondre aux besoins des habitants et des Collectivités, La Nantaise d'Habitations met en œuvre son professionnalisme en proposant la réalisation de produits diversifiés tant au niveau des logements familiaux, que d'opérations spécifiques (foyers de jeunes travailleurs, résidences sociales pour jeunes actifs). Elle est par ailleurs en mesure de proposer un véritable parcours résidentiel sécurisé allant de la vente HLM (85 ventes en 2022) à l'accession abordable dans le neuf grâce à sa filiale Coop Logis (121 contrats de réservation en 2022).

Sur la Commune de Nort-sur-Erdre, La Nantaise d'Habitations gère 122 logements familiaux (95 collectifs et 27 individuels).

## LE PARC

PATRIMOINE TOTAL

**13 528**

LOGEMENTS ET FOYERS  
(AU 31/12/2022)

**13528**

LOGEMENTS

DONT 333 LOGEMENTS  
ETUDIANTS

DONT 1184 LOGEMENTS  
FOYERS

NANTES METROPOLE

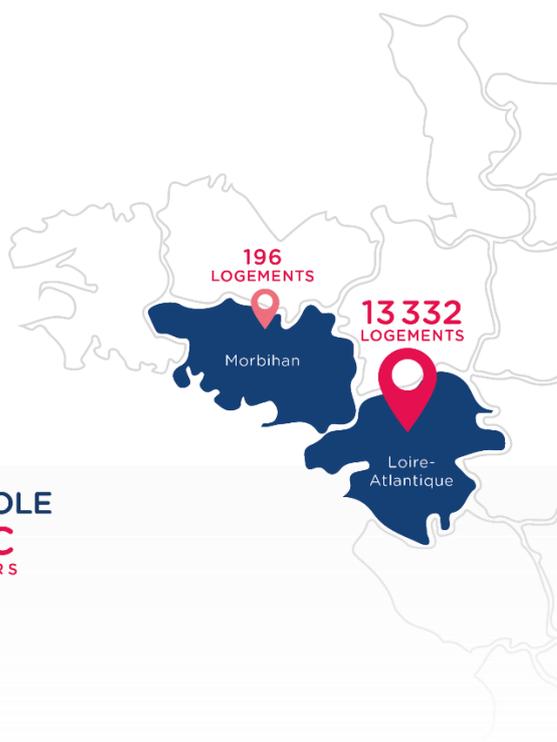
► **87% DU PARC**

DE LOGEMENTS ET FOYERS

NANTES

► **5 873**

LOGEMENTS



### ACTIONNARIAT ET DIRECTION

Société anonyme d'HLM  
créée le 30 décembre 1919  
Capital : 50 140 000 €

**93,54%**

Action Logement Immobilier

**3,23%**

Caisse Régionale de Crédit  
Mutuel de Loire-Atlantique  
et du Centre-Ouest

**3,23%**

Caisse d'Épargne Bretagne  
Pays de la Loire

Jean-Luc  
VINCENT  
Président

Thomas  
CAUDRON  
Directeur  
Général

Charlotte de  
SURVILLE  
Secrétaire  
Général



## Résidence Jeunes Actifs à Treillières 20 logements collectifs

Notre résidence est implantée dans le nouveau quartier d'habitat Général de Gaulle, rue Etienne Sebert, en prolongement de la trame urbaine existante, avec un important espace vert ouvert à l'ensemble des habitants du quartier. Ce dernier se compose de maisons individuelles, d'immeubles collectifs en R+2 et d'équipements publics (école). Avec seulement 2 étages, une toiture bois, recouverte d'une couverture métallique, et composée de matériaux sobres (enduits blanc et brun) et nobles (zinc), la Résidence Jeunes Actifs s'inscrit naturellement dans son environnement.

La distance des maisons les plus proches (35 à 50 mètres), la présence de nombreux arbres, et la pose d'une clôture doublée d'une haie vive favorisent l'intimité des locataires mais aussi celle des riverains. Le programme comprend 20 logements, de 18 à 32 m<sup>2</sup> : 5 T1, dont 1 entièrement adapté PMR, 13 T1' et 2 T1bis. Chaque logement dispose d'une kitchenette. Le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire sont assurés par une chaudière gaz à condensation collective pour des charges maîtrisées.

Le foyer est équipé d'un bureau d'accueil, d'une salle de réunion, d'une salle d'animation et d'une laverie collective. Une terrasse privative clôturée prolonge les espaces communs du foyer au profit d'un lieu de convivialité partagé.

### Stationnement

Proche du centre-ville, le site répond aux besoins des occupants : proximité des services, commerces et transports en commun. Sachant que la réglementation prévoit 1 place pour 3 logements, Habitat 44 en a réalisé 7 clôturées, dont 1 dédiée aux personnes à mobilité réduite. La résidence propose également un local vélo.

### Loyers

Les loyers en 2023 s'élèvent de 342 € à 500 €, hors APL.



- **Foncier :** Habitat 44 réalise la résidence Jeunes actifs sur un terrain de la commune de Treillières, mis à disposition dans le cadre d'un bail à construction (longue durée)
- **Architecte :** ASA GIMBERT
- **Date de la livraison :** Octobre 2022
- **Gestionnaire :** ADELIS
- **Composition selon financement :** 20 logements (433,36 m<sup>2</sup> surface habitable)

Type de logement	PLAI	PLAI Adaptés	Total
T1		5	5
T1'	13		13
T1 bis	2		2
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>5</b>	<b>20</b>

- **Performance Energétique :**
  - RT 2012, niveau Très Haute Performance Energétique (THPE)

- **Prix de revient et financement :**

Le prix de revient TTC s'élève à **1 376 796 € soit 68 840 € par logement-**  
 Le plan de financement est le suivant :

<b>SUBVENTIONS</b>	Etat	217 520 €
	CCEG	325 000 €
	CAF	153 000 €
	Dotation Soutien à l'Investissement Local	81 000 €
	<b>Total subventions :</b>	<b>776 520 €</b>
<b>PRETS</b>	Prêt PLAI Foncier	50 633 €
	Prêt PHB2	200 000 €
	Prêt PLAI	149 643 €
	Action Logement	180 000 €
	<b>Total prêts :</b>	<b>580 276 €</b>
	<b>Fonds propres refacturés au gestionnaire :</b>	<b>20 000 €</b>
<b>Total prix de revient</b>		<b>1 376 796 €</b>



Habitat 44 est l'office public de l'habitat de la Loire-Atlantique. Il est rattaché au Département et est, à ce titre, présidé par David Martineau, Conseiller départemental.

- ➔ L'office compte plus de 8 600 logements dont 6 résidences sociales. Le patrimoine d'Habitat 44 représente 10 % du parc social en Loire-Atlantique, dans 144 communes
- ➔ 350 logements sur la Communauté de communes Erdre & Gesvres dont 41 à Treillières.
- ➔ 150 collaborateurs y travaillent, dont 50 % au plus près des locataires, dans 5 agences locales de proximité réparties sur le département
- ➔ L'office construit et gère des logements sociaux au service de toutes les collectivités locales du département.

Habitat 44, c'est l'habitat social en mouvement :

- parce que les défis rencontrés sont sans cesse renouvelés ;
- parce que l'office accompagne les mutations de la société ;
- parce qu'Habitat 44 est un outil de facilitation entre les porteurs de projet d'intérêt général et les acteurs de l'immobilier (propriétaires, constructeurs, promoteurs).

Habitat 44 innove quotidiennement et diversifie ses réalisations : foyers jeunes actifs, tourisme social, accueil de réfugiés, résidences seniors très sociales).



ADELIS est une association qui compte presque 80 années d'existence et qui a pour projet « l'accompagnement des publics en situations transitoires dans tous les domaines et âges de la vie ». Son projet se décline à travers trois activités distinctes :

- L'habitat et l'accompagnement social
- L'emploi
- La restauration et la location de salles

Présidée par David MAZURELLE, ADELIS compte aujourd'hui près de 90 salariés qui contribuent au quotidien au déploiement de cette offre diversifiée sous la direction d'Olivier RENAUD.

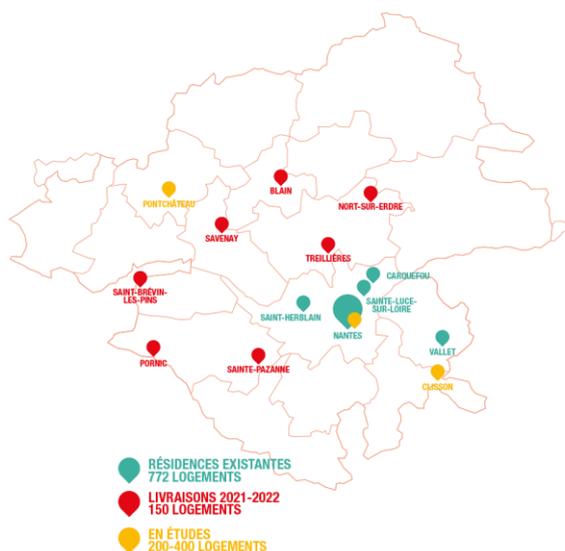
### Habitat Jeunes Atlantique

# HABITAT *Jeunes* ATLANTIQUE

*Bien plus qu'un logement*  
par **adelis**

Marque majeure de l'activité Habitat et Accompagnement Social, *Habitat Jeunes Atlantique*® propose sur l'ensemble du territoire de Nantes Métropole une offre d'hébergement temporaire pour les jeunes actifs à travers 10 résidences Habitats Jeunes. En 2018, deux résidences ont ouvert leurs portes dans le vignoble nantais, à Vallet et Saint Julien de Concelles puis en 2022, à Pornic, Blain, Treillières, Nort Sur Erdre et Sainte-Pazanne et cette année à Saint-Viaud, Saint-Brévin et Savenay.

*Habitat Jeunes Atlantique*® dispose aujourd'hui d'un parc de 882 logements meublés et équipés et d'une offre de services permettant à tout résident de bénéficier d'un accompagnement individualisé dans ses démarches administratives, et d'une offre d'actions collectives qui lui permet de s'investir dans la vie de la résidence.



En 2016, la gouvernance d'ADELIS a affirmé sa volonté de développer de nouveaux projets sur l'ensemble du département, afin d'apporter des solutions d'hébergement pour les jeunes sur les territoires dans lesquels un besoin non couvert était identifié. Cette volonté intervient dans un souci de contribution :

- à l'équité d'accès des jeunes actifs à une solution de logement en tout point du département de Loire-Atlantique,
- à une structuration équilibrée des territoires à travers l'implantation d'équipements d'hébergement accessibles structurants,
- au développement économique local.

## Le projet sur Erdre et Gesvres



Le développement de l'offre sur le territoire de la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres s'inscrit dans cette dynamique. Elle fait suite à une étude des besoins menée par l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes [2017], qui a identifié et calibré une offre visant à répondre aux besoins suivants : l'hébergement temporaire des jeunes actifs (salariés, intérimaires, alternants), l'hébergement des travailleurs saisonniers et le déploiement d'un service d'accueil, d'information et d'orientation des jeunes demandeurs afin de faciliter leur accès à une offre adaptée à leur projet. La CCEG et Adelis travailleront prochainement ensemble pour compléter cette offre nouvelle de 40 petits logements locatifs accessibles financièrement par le déploiement d'une offre d'hébergement temporaire chez l'habitant dans les autres communes du territoire.



**La Nantaise d'Habitations**  
Groupe ActionLogement

Afin de répondre à ce besoin, ADELIS a fait le choix de s'associer à Habitat 44 (Treillières) et La Nantaise d'Habitations (Nort-sur-Erdre) afin de faire valoir son expertise et contribuer au développement de ces deux programmes distincts. Habitat 44 et La Nantaise d'Habitations interviennent en qualité de bailleurs, propriétaires des programmes immobiliers. ADELIS intervient dans ce projet en qualité de gestionnaire de la Résidence Habitat Jeunes. Son action est régie par le Code de la Construction et de l'Habitation et par le Code de l'Action Sociale et des Familles. L'activité de gestion de la résidence Habitat Jeunes s'effectue dans un cadre conventionnel avec la Caisse des Allocations Familiales.

Cette gestion se décline à travers plusieurs services distincts :

### **La gestion de la demande de logement**

*Ma demande*  
**HABITAT JEUNES**  
*par adelis*

Notre plateforme Ma demande Habitat Jeunes permet à toute personne de formuler sa demande de logement en ligne. Nous nous entretenons avec chaque candidat durant un entretien physique ou téléphonique, nous permettant ensuite de mieux comprendre le cadre de sa demande et de vérifier l'adéquation entre son besoin, ses ressources et l'offre disponible. Nous orientons le candidat au plus de près de son activité professionnelle, pour contribuer à limiter les problématiques qui pourraient être liées à sa mobilité.

### **L'hébergement temporaire des jeunes actifs**

**HABITAT Jeunes**  
**ATLANTIQUE**

La durée de séjour au sein de nos établissements est au maximum de deux ans. Durant cette période, les résidents bénéficient à la fois du confort d'un logement meublé et équipé et de la présence d'un professionnel leur permettant, en fonction de leurs besoins, d'être accompagnés de manière individualisée dans la réalisation de leurs démarches. Les professionnels de la résidence, en lien avec les différents partenaires du territoire, proposent aussi aux résidents un certain nombre d'actions collectives afin de leur permettre d'identifier les ressources du territoire et favoriser la création de lien social.

Afin de faciliter le parcours résidentiel des personnes accueillies, nos missions consistent par ailleurs à faciliter l'accès des résidents à un logement autonome sur le territoire.

### **La maintenance des logements**

Notre service de maintenance, en lien avec les artisans locaux, veillent à la pérennité de la qualité de bâti. Cette approche préventive se réalise en concertation avec le bailleur, propriétaire de l'équipement, avec lequel nous envisageons périodiquement les travaux de mise aux normes et de réhabilitation.

### **Contact**

Elodie MILIN, Directrice de pôle Nantes et Nord Loire, Siège Social - 11, boulevard Vincent Gâche, 44200 Nantes  
elodie.milin@adelis.asso.fr / 07 48 14 09 82